



Confédération Nationale du Logement
Fédération C.N.L. du Val-de-Marne

Communiqué de presse 2017-18 (15 décembre 2017)

Créteil Habitat souffle le froid !

Malgré la mise en route du chauffage début octobre 2017, nombre de Cristoliens n'ont pas le confort attendu. La CNL du Val-de-Marne et l'Union Locale CNL de Créteil réclament de Créteil Habitat le respect de la réglementation et des locataires.

Malgré le froid persistant, de nombreux locataires de Créteil Habitat alertent sur les problèmes de chauffage, souvent des personnes âgées ou des personnes avec de jeunes enfants.

Les températures relevées chez les locataires varient de 11 à 18 degrés ce qui est inacceptable, au point que nombre d'entre eux ont recours à des chauffages d'appoint électriques à leur charge. C'est la double peine qui fait exploser la facture.

Ce problème récurrent provient-il de la vétusté des installations ? De leur manque d'entretien ? Et ou d'un dysfonctionnement de la géothermie ?

Le bailleur n'écoute, ni n'entend rien malgré des courriels et des pétitions. La première a récolté 400 signatures et a été apportée en délégation le 6 novembre dernier au bailleur. Ce dernier a osé dire qu'une pétition ne valait rien et que chaque locataire devait faire une procédure devant le gardien puis auprès du bailleur, ce qui a été fait par toutes et tous avant de signer la pétition...

Une seconde pétition a été donc faite avec 450 signatures et déposée, le 8 décembre dernier, en mairie par une délégation de locataires accompagnée par la CNL. **Nous restons dans l'attente de la suite donnée à cette démarche.**

La Fédération CNL du Val-de-Marne et l'Union Locale CNL de Créteil demandent à ce que les droits des locataires soient respectés ainsi que les militants bénévoles.

La Fédération CNL du Val-de-Marne et l'Union Locale CNL de Créteil demandent à ce que le chauffage soit justement accessible à tous les locataires à la bonne température et que les frais des chauffages d'appoint soient soustraits des frais de chauffage que les locataires payent alors que le service n'est pas rendu.